



Tenir son Registre des activités de traitement des Données à Caractère Personnel (art.30 du RGPD)



Objectif de la formation :

- Appliquer la méthode d'élaboration des fiches d'activités du registre selon la finalité du traitement, décrire et qualifier le traitement
- Déterminer les catégories de données à collecter selon les règles du RGPD (base légale /privacy by design, privacy by default.)
- Distinguer les données et des données sensibles,
- Distinguer les catégories de personnes concernées,
- Identifier où sont les données, qui sont les sous-traitants,
- Identifier le niveau de risque : les Analyse d'Impact sur les Données Personnelles non requises de celles requises (AIPD)
- Identifier les mesures de sécurité existantes et à mettre en œuvre par rapport aux risques

**Code 08
Atelier
RGPD et
Registre des
traitements**

Durée : 3 heures en atelier présentiel (lieu dédié) ou distanciel (classe virtuelle)

Tarifs :

Inter tarif par personne

149 euros HT/TTC

Intra : Constitution de groupe Sur devis

Atelier présentiel ou à distance en classe virtuelle :

Exercice : Créer /gérer vos fiches d'activité de traitement des DCP
Activité sur tableur excel, modèle transmis au stagiaire et
Ressources CNIL

Méthode d'élaboration des fiches du Registre :

Les critères d'élaboration des fiches du registre des activités de traitement selon la finalité du traitement.

Qualification , description du traitement et de sa finalité, base légale.

Identification du responsable de traitement, du sous-traitant, et des destinataires : où sont les données ?

Les catégories de DCP, les données sensibles.

Les catégories de personnes concernées.

Les destinataires.

Durée de conservation.

Identifier le niveau de risque et AIPD requise ou non.

Mesures de sécurité.

Maîtrise du sous-traitant.

Méthodes mobilisées :

Exercices ensemble sur un modèle de fiche des activités de traitement
Visualisation sur un écran commun
+ chacun travail sur son ordinateur avec son propre cas.

Adaptation en fonction de l'activité de traitement des DCP (RH, prospects, clients, fournisseurs, adhérents, patients, administrés...)

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en amont et en aval de la formation par quiz
- Questionnaire de satisfaction

Lieu de l'atelier :

Lieu dédié ou à distance (classe virtuelle.)

Animatrice :
DPO certifiée

Ressources :
Fichier excel et ressources CNIL

Public visé : Responsable de traitement, sous-traitant, entreprise, collectivité, association, porteur de projet.

Prérequis :
Français lu et écrit
Prérequis techniques :
Connexion internet
PC ou tablette
Écouteurs, micro

Modalités et délais d'accès :
Inscription avec le Cabinet STEFI, Stéphanie Rabassa Lagabrielle, Mail contact@missionsdpo.fr ou téléphonique 06 44 81 32 12
Offre page LinkedIn Cabinet STEFI ou www.missionsdpo.fr
Planification de l'action de formation dans un délai maximum de 2 mois à la signature de la convention.
Accessibilité aux personnes handicapées :
En cas de handicap, nous contacter pour la mise en place des modalités compensatoires, le cas échéant